

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 19 août 2015 à 8 h 30  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Denis Coderre, Maire  
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif  
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif  
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif  
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif  
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif  
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif  
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif  
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif  
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif  
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif  
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

M<sup>e</sup> Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances  
M<sup>e</sup> Yves Saindon, Greffier de la Ville  
M. Alain Marcoux, Directeur général  
M. Jacques A. Ulysse, Directeur général adjoint - Services institutionnels  
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements  
M. Francesco Miele, leader de la majorité  
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée  
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée  
Mme Mary Deros, conseillère associée  
M. Richard Guay, conseiller associé  
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé  
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE15 1562**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 19 août 2015, en y retirant les articles 20.001 et 30.001.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE15 1563**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 29 juillet 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.002

---

**CE15 1564**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à la Société Radio-Canada, pour une période allant du 9 au 23 novembre 2015, pour la fourniture d'espace publicitaire pour les besoins du Service de l'Espace pour la vie, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 84 299,69 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme en date du 3 juillet;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1156756001

---

**CE15 1565**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre d'une durée de 48 mois, avec deux options de prolongation de 12 mois chacune, pour la fourniture sur demande de chandails de différents modèles (Groupe 1) pour le Service de police de la Ville de Montréal;
- 2 - d'accorder à Opale International inc., plus bas soumissionnaire conforme pour le Groupe 1, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14247 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - de conclure une entente-cadre d'une durée de 48 mois, avec deux options de prolongation de 12 mois chacune, pour la fourniture sur demande de chandails polo (Groupe 2) pour le Service de police de la Ville de Montréal;
- 4 - d'accorder à Groupe Trium inc., plus bas soumissionnaire conforme pour le Groupe 2, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14247 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 5 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des unités d'affaires, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1156135008

---

**CE15 1566**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 271 341 \$, taxes incluses, pour la réfection des caniveaux de l'entrée et de la sortie de l'autoparc Carim, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Gestion Pachar inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 252 945 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5786;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1153482003

---

**CE15 1567**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver conformément aux procédures prévues à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*, la description des lots 2 212 600, 2 212 596 et 2 213 464 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Villieray–Saint-Michel–Parc-Extension, dont la Ville entend devenir propriétaire;
- 2 - de donner instruction au greffier de publier les avis prévus à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* et de transmettre par la suite ce dossier au Service des affaires juridiques afin de compléter la procédure d'acquisition et l'inscription au registre foncier.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1156896013

---

**CE15 1568**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver conformément aux procédures prévues à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*, la description des lots 1 745 399 et 1 745 400 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Villieray–Saint-Michel–Parc-Extension, dont la Ville entend devenir propriétaire;
- 2 - de donner instruction au greffier de publier les avis prévus à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* et de transmettre par la suite ce dossier au Service des affaires juridiques afin de compléter la procédure d'acquisition et l'inscription au registre foncier.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1152551004

---

**CE15 1569**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver conformément aux procédures prévues à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*, la description du lot 1 349 520 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Pierrefonds–Roxboro, dont la Ville entend devenir propriétaire;
- 2 - de donner instruction au greffier de publier les avis prévus à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* et de transmettre par la suite ce dossier au Service des affaires juridiques afin de compléter la procédure d'acquisition et l'inscription au registre foncier.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1156896017

---

**CE15 1570**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver conformément aux procédures prévues à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*, la description des lots 1 236 468, 1 236 469, 1 236 476, 1 237 227 et 1 237 560 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, dont la Ville entend devenir propriétaire;
- 2 - de donner instruction au greffier de publier les avis prévus à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* et de transmettre par la suite ce dossier au Service des affaires juridiques afin de compléter la procédure d'acquisition et l'inscription au registre foncier.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1156896018

---

**CE15 1571**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver conformément aux procédures prévues à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*, la description du lot 2 160 032 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Ville-Marie, dont la Ville entend parfaire ses titres de propriété;
- 2 - de donner instruction au greffier de publier les avis prévus à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* et de transmettre par la suite ce dossier au Service des affaires juridiques afin de compléter la procédure d'acquisition et l'inscription au registre foncier.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1156896021

---

**CE15 1572**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver le projet d'acte de vente par lequel la Ville vend à Mme Catherine Oliver Théorêt, aux fins d'assemblage résidentiel, un terrain résiduel d'une superficie de 56,5 mètres carrés, situé à l'arrière de la propriété sise au 7205-7209, boulevard LaSalle, constitué des lots 1 200 136 et 1 200 141 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Verdun, pour le prix de 8 900 \$, plus les taxes applicables, le tout sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2 - d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1151233007

---

**CE15 1573**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver le projet d'acte de vente par lequel la Ville de Montréal vend à M. Terry Mosher et Mme Mary Hughson, aux fins d'assemblage, un terrain d'une superficie de 11,7 mètres carrés, situé à la jonction de la rue Broadway et du boulevard Saint-Joseph, constitué du lot 5 457 229 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Lachine, pour le prix de 1 229 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2 - de payer une somme de 410,46 \$ plus les taxes applicables pour des frais de notaire à la charge de la Ville de Montréal;
- 3 - d'imputer ce revenu et cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1144962001

---

**CE15 1574**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le retrait au bail intervenu avec la Société en commandite Stationnement de Montréal (CO96 01638) d'une partie du terrain situé à l'angle de la rue de Bleury et du boulevard de Maisonneuve, constitué d'une partie du lot 1 340 574 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, désigné comme étant le « Parc 66 », pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions prévus au bail.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1155840007

---

**CE15 1575**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal et Christin Automobile inc. annulent la servitude à des fins de télécommunication dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, sous le numéro de lot 4 189 041, servitude grevant une partie du lot maintenant connu sous le numéro de lot 4 731 141 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1152551003

---

**CE15 1576**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet d'acte par lequel le Syndicat de la copropriété William-Griffintown accorde, sans aucune contrepartie, une servitude réelle et perpétuelle de passage public à pied seulement, en faveur d'immeubles de la Ville, sur une parcelle de terrain située au nord-ouest de la rue William, entre les rues St-Martin et des Seigneurs, constituée d'une partie du lot 5 103 782 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, tel qu'illustré au plan accompagnant la description technique préparé par Réjean Archambault, arpenteur-géomètre, le 9 décembre 2013, sous sa minute 57487, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte soumis.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1144435002

---

**CE15 1577**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 50 000 \$ au Gésù - Centre de créativité, pour les activités entourant les célébrations de son 150<sup>e</sup> anniversaire à être versé en totalité et en un seul versement dans les trente jours de la signature de l'entente;
- 2 - d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1154639003

---

**CE15 1578**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de ratifier l'accord d'un soutien financier de 15 000 \$ au Centre National du Transport Avancé (CNTA) pour l'organisation de l'événement « Branchez-vous » qui a eu lieu du 17 au 19 avril 2015;
- 2 - d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1156334004

---

**CE15 1579**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 29 696 \$ à Action jeunesse de l'Ouest-de-Île (AJOI) afin de réaliser le projet « Travail de milieu/de rue DDO » pour l'année 2015, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité Ville - MTESS (2013-2016) - Ville liée de Dollard-des-Ormeaux;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement du soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1155066005

---

**CE15 1580**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 17 458 \$ à Camp de jour Dorval afin de réaliser le projet « Participation pour tous » pour l'année 2015, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité Ville — MTESS (2013-2016) - Ville liée de Dorval;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement du soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1155066006

---

**Levée de la séance à 11 h 10.**

70.001

---

Les résolutions CE15 1562 à CE15 1580 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

---

Pierre Desrochers  
Président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville